



# Colloque

**“Quelle agriculture pour une meilleure sécurité alimentaire ?”**



**Colloque du 21 octobre 2004**

*parrainé par le Ministère de l'Agriculture*



**Village AZUREVA - Kerjouanno (ARZON 56)**

Supplément du Bulletin SNTMA FO N°146



**Metz-Technopôle • Moulins-lès-Metz  
Sarrebouurg • Sarreguemines • Forbach  
Mondelange • Sainte-Marie aux Chênes**



**Grosbliederstroff  
Saint-Avoid**

# Le Mot du Président



**L'AFTCA – Association Française des Techniciens des services de Contrôle Alimentaire, agricole et environnemental - est la branche française de l'association européenne EWFC – European Working for Food inspection and Consumer protection.**

**Le souci permanent de ces associations est d'œuvrer pour une meilleure sécurité alimentaire aussi bien en France qu'en Europe.**

**La demande environnementale et qualitative des consommateurs oriente notre agriculture vers un respect plus grand dans l'usage des engrais et des traitements phytosanitaires et vétérinaires.**

**L'agriculture raisonnée, en complément d'une agriculture biologique déjà bien ancrée, satisfiera-t-elle une population de consommateurs soucieuse d'environnement et de qualité ?**

**Le paradoxe est que l'aspect «sécurité alimentaire» semble absent de ces interrogations, comme s'il était acquis et qu'elle avait atteint un niveau satisfaisant.**

**Pourtant les grandes crises alimentaires, comme la BSE, la Fièvre Aphteuse, la Listéria, sont dues à des pratiques agricoles, environnementales ou hygiéniques laxistes voire ambiguës.**

**Les inspecteurs que nous sommes, pensons que les pratiques agricoles et la sécurité alimentaire sont forcément liées.**

**Nos collègues, les filières et les consommateurs attendent des réponses des représentants du ministère de l'agriculture et des avis des professionnels.**

**Ce colloque va tenter de leur en apporter.**

**Patrice Maitre  
Président AFTCA**



 **E. LECLERC**

**EPERNAY**  
**PIERRY-DIZY**

 **E. LECLERC**

**REIMS**

*2 hypermarchés à votre service*

Depuis toujours E. LECLERC défend votre pouvoir d'achat

**CHAMPFLEURY**

RN 51

Direction Epernay

Tél. 03 26 36 07 07

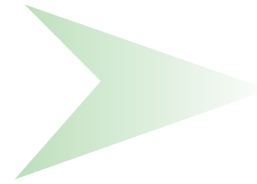
**S<sup>t</sup> BRICE COURCELLES**

De A26 : Sortie ZI Colbert

Du centre ville : Direction Laon

Tél. 03 26 86 98 00

# Programme



## **Début : 14h30 - Présentation du Colloque et de l'AFTCA**

### *Intervenants :*

- le Président de l'AFTCA (Association Française des Techniciens supérieurs des services de Contrôle Alimentaire agricole et environnemental : *Patrice MAITRE*)
- le Président de l'EWFC (Communauté de travail européenne pour le contrôle alimentaire et la protection du consommateur : *Martine FRETIN* - Belgique)

## **Evolution des pratiques agricoles**

### **Les différents types d'agriculture :**

- agriculture intensive
- agriculture raisonnée
- agriculture biologique

### **confiance du consommateur qui achète une image (exemple : le produit fermier)**

*Intervenant : Didier RAT - DGFAR*

### **Quelles sont les conséquences de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain vis-à-vis du respect de notre environnement ?**

*Intervenant : Etienne ARIAUX - Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne*

## **Table ronde entre tous les participants - Durée : 30 mn**

## **Evolution de la sécurité alimentaire**

### **L'aspect contrôle officiel :**

- gestion des différentes crises alimentaires
- prévenir les risques (traçabilité et alertes sanitaires)

*Intervenant : Loïc EVAÏN - DGAL*

### **Le partage des responsabilités dans la nouvelle approche :**

- les contrôles officiels : approche européenne

*Intervenant : Martine FRETIN*

- les autocontrôles des entreprises de l'agro-alimentaire

*Intervenant : Denis CHASTAGNIER - Responsable Qualité Abattoir KERMENÉE à Collinée*

### **L'alimentation d'aujourd'hui et la santé du consommateur :**

*Intervenant : Béatrice CAILLER - Familles Rurales*

## **Table ronde entre tous les participants - Durée : 30 mn**

**Fin 17h30**





**zac Belle Fontaine**

**57155 MARLY**

**Tél. 03 87 62 80 00**

**Fax 03 87 62 80 20**

**MARLY**

# AGRICULTURE RAISONNÉE, une autre agriculture

**L'agriculture raisonnée est définie par le petit Larousse édition 2005, comme un mode de production d'une exploitation agricole qui vise à concilier le respect de l'environnement, la sécurité sanitaire et la rentabilité économique.**

**D**éveloppée depuis peu de temps cette autre forme d'agriculture se situe, à mi chemin entre une agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Elle est née d'une prise de conscience des acteurs du monde agricole.

En effet un sentiment de culpabilité de la profession agricole est apparue en raison :

- d'un décalage entre le microcosme de l'exploitation et les techniques culturales actuelles
- de la mondialisation,
- de l'intensification des réglementations et sentiment,
- du désaveu des consommateurs,
- des différents scandales de ces dernières années (ESB, Gaucho)

Les agriculteurs attachés à leur métier ont compris qu'ils fallait changer les choses et modifier leur façon de produire pour progresser et s'adapter à un monde de plus en plus exigeant.

Cette volonté, appuyée par des instances professionnelles et soutenu par l'État, s'est concrétisée, par des demandes de certification des exploitations, preuve de plus de transparence.

L'agriculture raisonnée est elle un phénomène de mode ou une nouvelle conception de l'agriculture ?

Sans pouvoir y répondre, nous n'avons pas cette prétention, le sujet étant trop vaste nous ne voulons que souligner à travers quelques exemples cette agriculture qui s'inscrit dans le développement durable.

L'intensification de l'agriculture lors de la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle a permis de répondre aux préoccupations prépondérantes, d'après guerre «nourrir les Français». Elle est en suite passée d'un statut de ferme à caractère familial à une modernisation des exploitations. Ceci s'est traduit par :

- le remplaçant de la traction animale par la force mécanique,
- l'utilisation accrue d'engrais et des pesticides pour accroître les rendements végétaux,
- le développement de la médecine vétérinaire pour assainir les cheptels.

L'amplification d'une agriculture intensive, copiée de l'agriculture américaine, permettait alors de faire face à l'accroissement des besoins alimentaires mondiaux et du secteur agro-industriel.

Le monde agricole s'est sans cesse adapté aux exigences des distributeurs et des consommateurs.

Hors depuis une vingtaine d'années, les agriculteurs subissent le revers de cette course effrénée à la production qui s'est traduite à divers niveaux, sur :

- le plan économique, par des surproductions dans certains secteurs entraînant des chutes catastrophiques des prix ou un maintien très faible des revenus, mettant souvent en péril leur exploitation.
- le plan environnemental, accusé de pollueur par l'emploi de pesticides et de nitrates en particulier pour l'eau. Pire encore, ils ont sacrifié le paysage rural, au nom du modernisme.
- le plan social, l'abandon des exploitations par les jeunes a entraîné l'exode rural massif vers les villes, désertifiant les campagnes.

Tout ceci a emmené les agriculteurs et les organisations professionnelles à une prise de conscience et à l'urgence de mettre en place une autre agriculture. Une agriculture, où toutes les composantes sont analysées et doivent être prises en compte qu'elles soient sociales, économiques, environnementales.

A tout moment, l'agriculteur doit raisonner en se posant la question « quelle est la solution adéquate à entreprendre pour ce type de problème, en fonction des contraintes propres à mon exploitation ? ». Il doit intégrer tous les paramètres pour aboutir à une approche globale.

## Produire mieux

**De nouvelles filières peuvent elles être développées par l'agriculture raisonnée ?**

**Oui probablement grâce aux exemples :**

- **Du diester pour lutter contre les marées noires,**

Ce bio carburant, issu de l'huile de colza peut être utilisé pour dissoudre les hydrocarbures. Le centre d'étude, de documentation, de recherche et d'expérimentation des pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) situé à Brest teste ce bio carburant. Biodégradable et non toxique pour l'environnement, non seulement utilisé pour nettoyer les vêtements, mais pulvérisé sur les rochers, il facilite le travail des équipes de nettoyage. Le diester pourrait être un des solvants retenus pour nettoyer les rochers et les plages en cas de pollution.

- **Des Biocarburants au secours de la planète,**

la réduction de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>), produit par la combustion des énergies fossiles est devenue une préoccupation majeure de l'Europe. La réponse pourrait se trouver aux







SCAPEST  
E. LECLERC

---

Société anonyme  
Coopérative  
d'Approvisionnement  
Paris Est



zi Val de l'Orne

54800 CONFLANS EN JARNISY

Tél. 03 82 47 55 50

**CONFLANS EN JARNISY**

# AGRICULTURE RAISONNÉE, une autre agriculture (suite)

travers des biocarburants, qui comparés aux énergies traditionnelles produisent moins de gaz carbonique. Le remplacement de l'essence par de l'éthanol ou du gazole par le diester, réduirait de 75 % des émissions de gaz à effet de serre.

Ce potentiel de production existe au sein de notre agriculture capable de produire de l'énergie à partir de blé, betterave, ou colza. En 2010, ce serait 1,8 millions d'hectares qui pourraient être consacrés à cette production de biocarburant.

## **Une réflexion sur l'ensemble des contraintes de l'exploitation a-t-elle été développée dans l'agriculture raisonnée ?**

**Certainement, au moins pour la plupart, si l'on prend l'exemple :**

### • Du lisier pour faire de l'électricité,

Une station de méthanisation capable de produire de l'électricité à partir du lisier de porc est en cours de réalisation. L'usine en construction à Lanilis dans le nord du Finistère, devrait produire 12 000 mégawatts, soit l'équivalent d'une ville de 2 500 habitants. Outre la transformation de lisier de porc en méthane, l'usine pourra traiter à terme des boues de stations d'épuration, des déchets de conserveries.

### • Du bien être animal une préoccupation de tous les éleveurs.

Une étude récente montre que les éleveurs qui s'orientent vers « l'agriculture raisonnée » prennent en compte ce phénomène, que des liens les unissent, certes à des degrés différents. La plupart aiment leur activité de « naisseur » mais ils précisent toutefois que les animaux sont là, avant tout pour les faire vivre. La législation européenne vient de renforcer la réglementation dans ce domaine, en particulier sur le transport des animaux ou l'élevage de certaines espèces (poulets en batterie).

Ces exemples démontrent la prise en compte de tous les facteurs dans l'exploitation agricole, la diversification possible des productions et une nouvelle conception de l'agriculture non seulement confinée à son rôle nourricier mais comme productrice d'énergie.

## **Protéger l'environnement**

### **L'agriculture raisonnée utilise-t-elle moins de produits phytosanitaires ?**

**OUI, plus respectueuse de l'environnement, l'agriculture raisonnée intègre tous les éléments permettant non seulement de limiter les pollutions mais également de les éviter.**

**Exemples à suivre :**

## ■ Des applications justifiées.

Deux directives européennes fixent la concentration maximale légale de chaque produit dans l'eau de boisson à 0,1 microgramme /litre et déterminent un maximum de 0,5 microgramme /litre pour l'ensemble des produits phytosanitaires. Le cadre législatif étant posé, il s'agit pour les agriculteurs :

- soit de réduire les doses d'utilisation (Par exemple certains produits utilisés autrefois à 5000 grammes/ha dans les années 50 sont appliqués à 500 grammes dans les années 90, comme les herbicides du blé tendre).
- Soit de mieux positionner leur produits en s'aidant des outils de diagnostic ou de prévision de risques comme les Avertissements Agricoles diffusés par la DRAF /SRPV. D'autre part dans cette démarche, tous les moyens de lutte doivent être pris en compte (lutte biologique, lutte physique, etc...). Le recours aux produits phytosanitaires doit s'opérer seulement si l'intervention est inévitable avec un produit homologué pour cet usage et appliqué dans les meilleures conditions climatiques possibles.

## • Les produits phytosanitaires dans l'eau, situation inacceptable !

Les principales sources de contamination des eaux sont liées aux pollutions ponctuelles qui représentent 60 à 80 % des contaminations et aux pollutions diffuses, c'est-à-dire les «fuites vers le milieu aquatique» liées à l'application des produits.

Il faudrait donc :

- Éviter les pollutions ponctuelles par les bonnes pratiques agricoles préconisées par l'agriculture raisonnée. l'application de règles simples permettrait d'enrayer ce risque, comme :
- le stockage des produits dans les lieux fermés,
- la surveillance du remplissage des cuves,
- la récupération des emballages et l'aménagement d'une aire de remplissage et de rinçage du pulvérisateur,
- la vérification du pulvérisateur.
- Limiter les pollutions diffuses, résultant de l'application aux champs est ceci est plus plus difficile dans la mesure où sont liées à l'application des produits en fonction de paramètres variables. Ces pertes minimales de l'ordre du gramme ou de quelques grammes par hectare selon les matières actives, résultent de lessivage, de dérive ou ruissellement superficiel. Les risques sont très souvent liés à la topographie du terrain et à la nature du sol.
- Recourir aux bandes enherbées, une fois le produit appliqué à la bonne dose au bon endroit, reste une





**ENTREPOSAGE  
FRIGORIFIQUE  
de + 2° à - 30°**

**Entrepôts Frigorifique  
de Lyon-Corbas**

14, rue Marcel-Mérieux  
Z.I. de Corbas 69960 CORBAS  
Tél. 04 72 23 12 69  
Télex 900 874  
Télécopie 04 78 21 56 09



**Zone Industrielle Les Platières  
B.P. 23 69440 MORNANT**

Tél. 04 78 48 76 97  
Télécopie 04 78 48 78 20

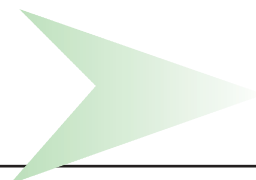
Site : [www.packingel.fr](http://www.packingel.fr)

à votre service  
**Centre commercial**  
**E.LECLERC**   
**THIONVILLE Linkling 3**

 RESTAURANT OUVERT 7 JOURS / 7	 Le Manège à Bijoux CR 750 MILLIÈRES	 E.LECLERC VOYAGES 03 82 59 50 10	 L'auto E.LECLERC 03 82 59 50 15
--------------------------------------	--	--	---

Ouvert du lundi au samedi de 8h 30 à 20 h 30 - Tél. 03 82 59 50 00 - e.mail : [solomag@scapest.fr](mailto:solomag@scapest.fr)

# AGRICULTURE RAISONNÉE, une autre agriculture (suite)



solution efficace pour minimiser le risque de fuites sur le site et ralentir la diffusion des produits dans l'eau.

## Des références

### **L'agriculture raisonnée s'appuie-t-elle sur des réglementations ?**

**Oui, toute une structure organisationnelle gère le dispositif qui repose sur un référentiel et des épreuves de traçabilité.**

Née en 1993, de la volonté d'une association « Forum de l'Agriculture Raisonnée et Respectueuse de l'Environnement (FARRE), la politique était de miser sur la réflexion globale de l'organisation de son exploitation et des techniques qui en découlent.

L'agriculteur devra intégrer dans son parcours l'ensemble des données économiques, sociales et environnementales de son exploitation. Il déduit, ensuite des itinéraires techniques de production adaptés aux particularités de chacune de ses parcelles et de ses productions.

Ces approches donnent lieu à la mise en place d'une démarche fondée sur deux pôles essentiels, la gestion globale de l'exploitation et la traçabilité des pratiques agricoles.

Le décret promulguant l'agriculture raisonnée, paru en 2002 au journal officiel la définit de la manière suivante :

*"Les modes de production raisonnés en agriculture consistent en la mise en œuvre, par l'exploitant agricole sur l'ensemble de l'exploitation dans une approche globale de celle-ci, de moyens techniques et de pratiques agricoles conformes aux exigences du référentiel de l'agriculture raisonnée. Le référentiel porte sur le respect de l'environnement, la maîtrise des risques sanitaires, la santé et la sécurité au travail et le bien-être des animaux.*

Ces décrets de 2002 relatif, à la mise en place du référentiel et de la qualificatif « exploitation raisonnée » sont les fondements juridiques institués par la le MAAPAR pour faire aboutir cette démarche.

En 2003 a été créée **La Commission Nationale de l'Agriculture Raisonnée et de la qualification des exploitations** » (CNAR) dont la principale mission est de donner un avis sur toutes les questions relatives à l'agriculture raisonnée. Cette commission se compose d'une section qui examine le référentiel et d'une autre section qui donne des avis sur les demandes et les renouvellements d'agrément des organismes certificateurs.

## Le référentiel

Ce document contient toutes les exigences qui relèvent des domaines de l'environnement, de la maîtrise des risques sanitaires, de la santé et de la sécurité au travail et du bien-être des animaux. Ces exigences relèvent soit d'obligations de nature législative ou réglementaire, soit d'autres dispositions fondées sur des bases scientifiques et techniques reconnues. Il comprend des exigences nationales et des exigences territoriales.

Le canevas de référencement est construit sur un diagnostic de l'exploitation accompagné d'évaluation antérieure déjà réalisée (DeXel, CTE). Il s'appuie également sur les recommandations du Comité d'Orientation pour les Pratiques agricoles respectueuses de l'Environnement (CORPEN) et sur les guides techniques réalisés par les instituts techniques dans le cadre des démarches filières.

Ces différentes exigences conformément au référentiel sont enregistrées et conservées pendant plusieurs années pour remonter les filières lors des audits. Les premiers organismes de certification vont être accrédités prochainement.

Si la perspective de l'agriculture raisonnée dépasse largement son rôle d'agriculture nourricière, elle entrouvre la porte à des développements de nouvelles filières, à la prise en compte de bassin de production, à la notion de terroir, à la réconciliation entre économie et écologie.

La mise en pratique d'une démarche conciliant environnement social et économique ne s'improvise pas. Elle implique l'adhésion de tous les acteurs du monde rural et agricole, y compris associations de consommateurs et environnementales.


Comme le soulignait, Christiane Lambert, présidente de Farre « l'agriculture raisonnée ne s'adresse pas à une élite mais bien à l'ensemble des agriculteurs. Elle est la forme la plus crédible et la plus reproductible d'agriculture durable ».

Car au delà de cette vision purement agricole se dessine un engagement vis à vis des futures générations de leur céder une campagne qui « fleure bon la France et demeure aussi diversifiée que ses paysages ou ses accents de pays ».

Mais si toute cette stratégie n'était qu'un leurre comme le souligne certaines organisations, qui définissent sans peine ce nouveau mode de production comme « une agriculture productiviste mieux adaptée aux lobbies de l'agro-alimentaire ? ». Affaire à suivre...

Car comme le disait Léopold Senghor « nous n'héritons pas de la terre de parents, nous empruntons celle de nos enfants ».





**THIRIET**  
LE SURGELÉ GOURMAND

**Traiteur**  
DE VOS  
**Fêtes**

BP 4  
88510 ÉLOYES Cedex  
Tél. 03 29 64 64 64  
[www.thiriet.com](http://www.thiriet.com)

**E. LECLERC**

Centre Leclerc VIDIS  
route de Vitry en François  
B.P. 130  
51304 VITRY LE FRANCOIS

Tél. 03 26 74 27 27  
Fax 03 26 74 36 74

**VITRY LE FRANCOIS**



ITM L.I.  
LOGISTIQUE  
INTERNATIONAL

Entreprise Base de Luxemont  
RN 4  
Z.A. Le Saloir  
51300 LUXEMONT  
Tél. 03 26 74 58 00  
Fax 03 26 74 58 04



**INTERMARCHÉ**  
Les Mousquetaires

S.A. FRANCLAIR  
Entreprise Indépendante  
Centre Commercial  
Les Vertes Voyes  
57130 SAINTE MENEHOULD

**Carrefour** 

*Avec Carrefour  
je positive !*



**CARREFOUR**  
**REIMS/TINQUEUX**  
Route de Soissons

OUVERT TOUS LES JOURS  
DU LUNDI AU SAMEDI, DE 8H30 À 21H.  
SAUF LE VENDREDI, DE 8H30 À 22H.

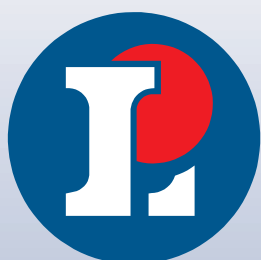
TÉL. : 03 26 48 40 00

**HUITRES**  
**CHRISTOPHE LEGAL**



*Les fines de Lasné*

Marais de lasné  
56450 SAINT-ARMEL  
Tél/fax : 02.97.26.46.05  
Tél. portable : 06.83.41.01.97  
Tél.dom. : 02.97.43.91.69  
Mail : legalcf@aol.com



Tél. 03 26 69 35 35

N° VERT 0800 47 85 57

**FAGNIERES**



VOTRE PLUS PROCHE  
PARTENAIRE AU QUOTIDIEN,  
**METRO REIMS**  
LE SALON PERMANENT  
POUR TOUS VOS BESOINS  
PROFESSIONNEL

**METRO CASH AND  
CARRY France ETS REIMS**

*83, rue Ernest Renan  
51100 REIMS  
Tél. 03 26 86 94 43  
Fax 03 26 86 94 49*



## Traçabilité/Fiabilité

La révolution de vos suivis de température avec les nouveaux enregistreurs testo :



Enregistreur  
**testo 174**

Economique,  
avec affichage des  
valeurs et des limites,  
mémoire sécurisée.



Famille d'enregistreurs  
**testo 175**

avec affichage et  
visualisation des limites,  
avec capteur interne  
et/ou capteur externe.



Famille d'enregistreurs  
**testo 177**

avec affichage et  
visualisation des limites,  
mémoire étendue  
permettant une traçabilité  
sur plus d'un an.

---

**Collecteur de données compact pour récupérer  
des informations stockées par les enregistreurs, sur site.**

---



Impression  
et exploitation  
des données sur site  
avec les enregistreurs  
175 et 177

Contactez-nous au  
**Tél. 03 87 29 29 00 - Fax. 03 87 29 29 18**  
**www.testo.fr**